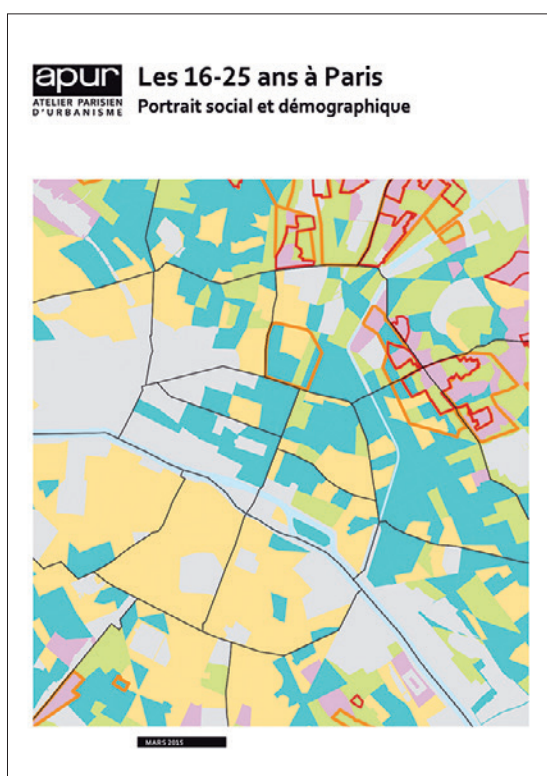


Les 16-25 ans à Paris

Portrait social et démographique



Sommaire de l'étude

- Une forte présence des 16-25 ans à Paris
- Des arrivées massives depuis la province et l'étranger
- Des flux quotidiens vers Paris pour les études et le travail
- Une surreprésentation des filles
- Un fort degré d'autonomie
- Des études de plus en plus longues
- Le logement, une épreuve pour tous
- Les défis de l'entrée dans la vie active : chômage et précarité de l'emploi
- Une jeunesse, des jeunesses
- La précarité chez les jeunes : des facettes diverses et difficiles à saisir

330 500 jeunes de 16 à 25 ans résident dans la capitale dont près de la moitié sont originaires des régions françaises et de l'étranger. Paris voit aussi converger sur son territoire un flux de 178 000 jeunes qui s'y rendent pour leurs études, s'ajoutant à un flux de 86 000 jeunes actifs qui viennent y travailler.

C'est le propre d'un cœur de grande métropole comme Paris, qui concentre de vastes opportunités d'emploi et de formation, que d'attirer une population jeune nombreuse.

Le profil des jeunes parisiens se distingue par une forte présence de jeunes ayant décohabité de chez leurs parents, qu'ils soient plutôt étudiants ou plutôt actifs. Les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion ou de décohabitation sont aussi présents. Moins armés et favorisés, ils sont surtout concentrés dans les quartiers périphériques et l'Est parisien. Pour tous les jeunes, l'accès au logement reste une épreuve.

La qualification garantit dans une certaine mesure de meilleures conditions d'emploi et représente une réelle protection face au risque de chômage. À cet égard, les jeunes parisiens sont nombreux à poursuivre des études longues et la proportion de diplômés du supérieur est en forte hausse.

Une forte présence des 16-25 ans à Paris

Les jeunes de 16 à 25 ans qui habitent à Paris ou s'y rendent pour leurs études ou leur travail constituent une population d'environ 600 000 personnes, sans compter ceux qui y viennent pour leurs loisirs.

La géographie des 16-25 ans fait apparaître une forte concentration dans le Quartier Latin (5^e et 6^e arrondissements) et dans le 14^e arrondissement où est implantée la Cité Universitaire Internationale (Figure 2). Mais la présence des 16-25 ans est importante (entre 10 % et 16 % de la population totale) dans une grande partie des communes et arrondissements qui composent le centre de l'agglomération. En petite couronne, les jeunes sont particulièrement présents autour des pôles universitaires et dans les communes à forte composante familiale.

Des arrivées massives depuis la province et l'étranger

La forte présence des jeunes dans la capitale se relie aux échanges migratoires, qui sont largement excédentaires au profit de Paris entre 15 et 24 ans. Plus globalement, les 15-29 ans sont la seule classe d'âge pour laquelle les arrivées à Paris sont plus nombreuses que les départs. Un fort déficit existe en revanche aux âges familiaux et de départ en retraite.

Des flux quotidiens vers Paris pour les études et le travail

La présence des jeunes dans la capitale ne tient pas seulement à l'implantation résidentielle de 330 500 d'entre eux. C'est aussi en tant que site d'activités, d'emplois et de loisirs que Paris brasse une population jeune considérable, issue en grande partie des autres départements de la région. Ainsi à côté des 330 500 jeunes de 16 à 25 ans qui résident à Paris, 264 000 jeunes de 16 à 25 ans s'y rendent quotidiennement pour étudier ou travailler.

Une surreprésentation des filles

Il existe à Paris une surreprésentation des filles dans la jeunesse puisque 54 % des 16-25 ans sont des filles. Cette surreprésentation est à son maximum entre 19 et 25 ans, un âge qui correspond aux premières années d'études supérieures. L'écart s'estompe après 25 ans. On peut y voir un effet de rattrapage des jeunes hommes tant en matière de scolarité que de décohabitation.

Un fort degré d'autonomie

La jeunesse est le moment des transitions vers l'autonomie. Pour les jeunes parisiens qui ont décohabité de chez leurs parents (57 % des jeunes de 16-25 ans), l'autonomie se traduit le plus souvent par le fait de vivre seul (25 %). Vient ensuite la colocation, c'est-à-dire un partage du logement entre adultes n'ayant pas de liens entre eux (15 %), puis la vie en couple sans enfant (10 %). Une petite proportion des parisiens de 16-25 ans (5 %) vit « hors ménage », c'est-à-dire dans une résidence étudiante ou encore dans un foyer de jeunes travailleurs. Près de 80 % des actifs parisiens de 16-25 ans en emploi et non scolarisés ne vivent plus chez leurs parents. C'est plus qu'en Ile-de-France (60 %).

Des études de plus en plus longues

Les jeunes parisiens entrent plus tard dans la vie active par comparaison avec les jeunes franciliens et plus encore par comparaison avec l'ensemble des jeunes français. Entre 16 et 25 ans, 69 % des parisiens sont scolarisés, soit plus qu'en Ile-de-France (61 %) et qu'en France (56 %). À noter que des taux de scolarisation comparables se retrouvent dans d'autres grandes villes universitaires, celui de Rennes étant même supérieur à celui de Paris. Les jeunes parisiens sont nombreux à poursuivre des études longues. Parmi les 16-25 ans qui ont fini leurs études, 40 % ont un diplôme supérieur à bac + 2 alors que le taux est de 17 % en moyenne régionale. Ce constat se relie au flux additionnel dont bénéficie Paris, avec des milliers de jeunes arrivés de l'extérieur pour y suivre des études supérieures, souvent en 2^e ou 3^e cycle.

Le logement, une épreuve pour tous

Les difficultés d'accès au logement sont telles pour les jeunes qu'elles ont sans doute pour effet de faire renoncer une partie d'entre eux à leur projet de vivre dans la capitale ou ses environs immédiats.

Les dépenses de logement représentent une part souvent considérable de leur budget. Ainsi 42 % des ménages parisiens de moins de 30 ans ont des charges de logement qui dépassent 33 % de leurs revenus, aides CAF comprises. Sans la caution de leurs proches, l'accès à la location privée serait fermé à la plupart d'entre eux. En 2010 à Paris, 69 000 étudiants ont bénéficié des aides au logement de la CAF, avec un montant d'aide moyen de 190 euros par mois pour un loyer moyen de 506 euros par mois.

Les logements dans lesquels vivent les jeunes ménages sont petits et parfois réellement inconfortables. 3 % d'entre eux habitent une chambre de service.

Une jeunesse, des jeunesse

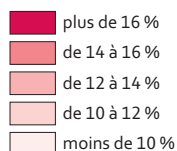
Les jeunes à Paris connaissent des situations variées en termes de conditions de logement, de situation par rapport à l'emploi et de pratiques des équipements et de l'espace public. Étudiants ou actifs, jeunes autonomes ou vivant encore chez leurs parents, tous les profils sont présents dans la capitale.

Cinq profils-type ont été établis pour mieux cerner la population des jeunes parisiens.

• 116 200 étudiants vivent dans un logement autonome

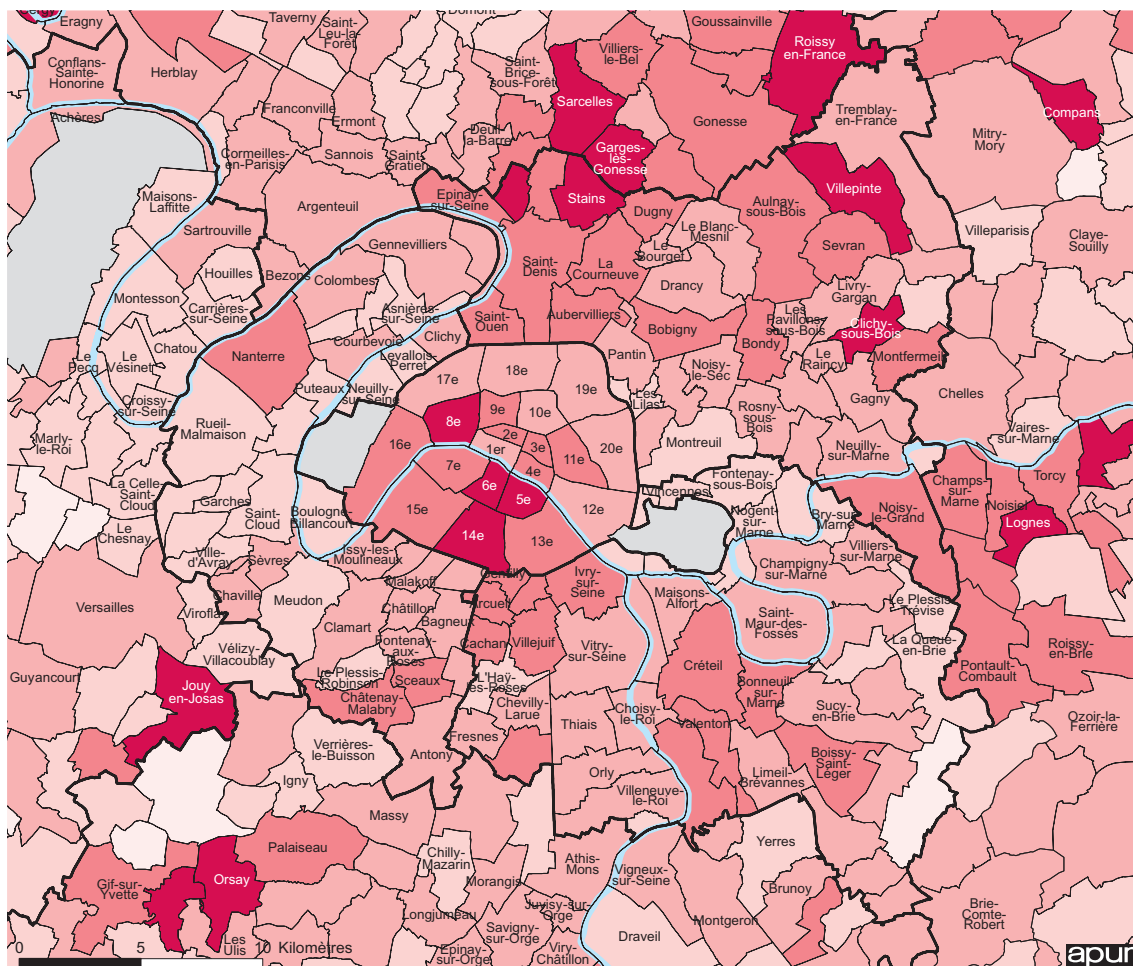
Ces étudiants sont souvent des jeunes venus à Paris de province ou l'étranger pour étudier puisque deux sur trois sont nés en dehors de l'Ile-de-France. Ils suivent leurs études sans travailler dans la majorité des cas (63 %). Le logement qu'ils occupent est pour beaucoup d'entre eux leur premier logement autonome. Près de la moitié d'entre eux vivent seuls mais les situations de colocation sont également fréquentes (28 %).

Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans la population totale



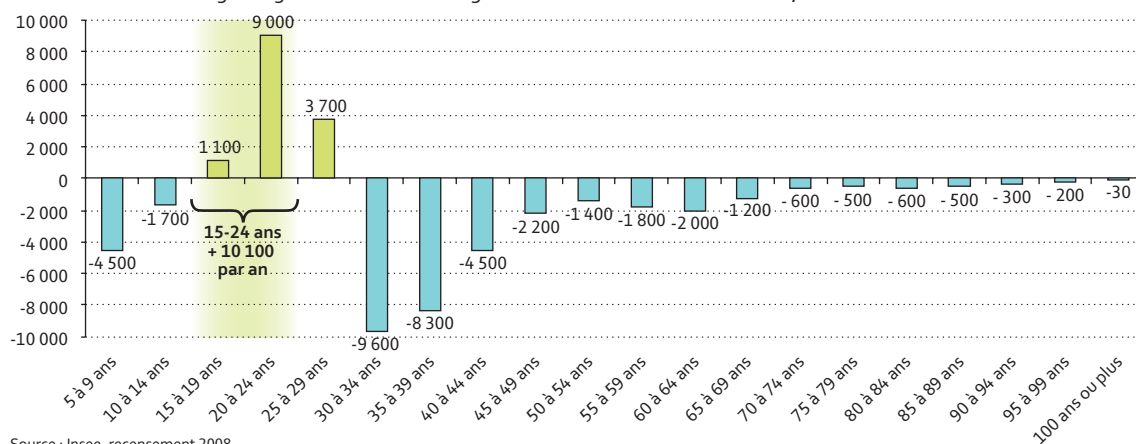
Moyenne:
 Paris = 14,7 %
 Hauts-de-Seine = 14,4 %
 Seine-Saint-Denis = 13,8 %
 Val-de-Marne = 13,2 %
 Ile-de-France = 13,4 %

Source: Recensement de la population (Insee) - 2011



Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont beaucoup plus nombreux à s'installer à Paris qu'à en partir

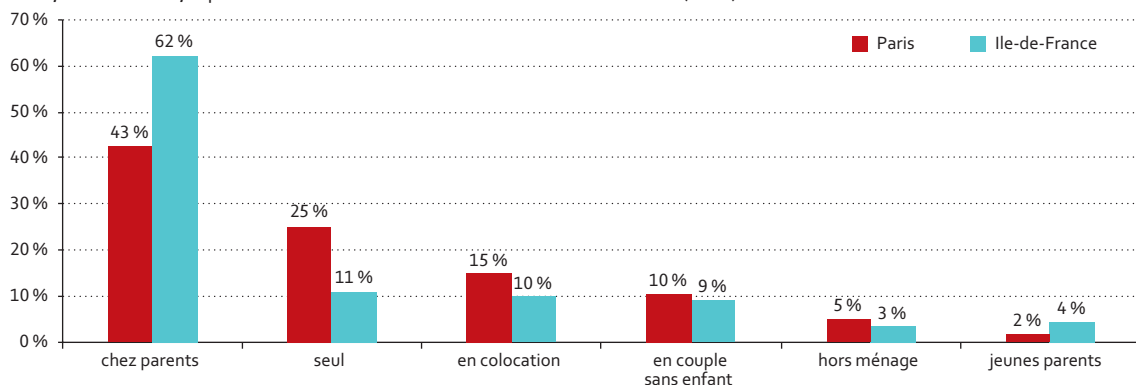
Solde annuel des échanges migratoires nets selon l'âge entre Paris et le reste de la France, de 2003 à 2008



Source : Insee, recensement 2008

À Paris, 57 % des 16-25 ans ne vivent plus chez leurs parents, contre 38 % des franciliens

Paris, Ile-de-France, répartition des 16-25 ans selon le mode de cohabitation (en %)



Source : Insee, Recensement 2011

• 111 100 étudiants vivent chez leurs parents

Les étudiants qui travaillent et qui vivent chez leurs parents représentent 6 % des jeunes parisiens.

• 58 600 actifs ont terminé leurs études, ont un emploi et un logement autonome

Ce profil rassemble les jeunes de 16-25 ans qui ont accédé à l'autonomie selon les critères retenus dans cette analyse. Ils ont quitté le domicile des parents, ont terminé leurs études et trouvé un emploi. Ce sont des jeunes plutôt stables professionnellement puisque sept sur dix sont des salariés en contrat sans limite de durée.

• 28 500 jeunes non étudiants et qui ne travaillent pas

Ces jeunes ne sont ni étudiants, ni en emploi. Parmi eux, 9 200 jeunes se déclarent au chômage et vivent chez leurs parents. Environ 10 000 jeunes se déclarent

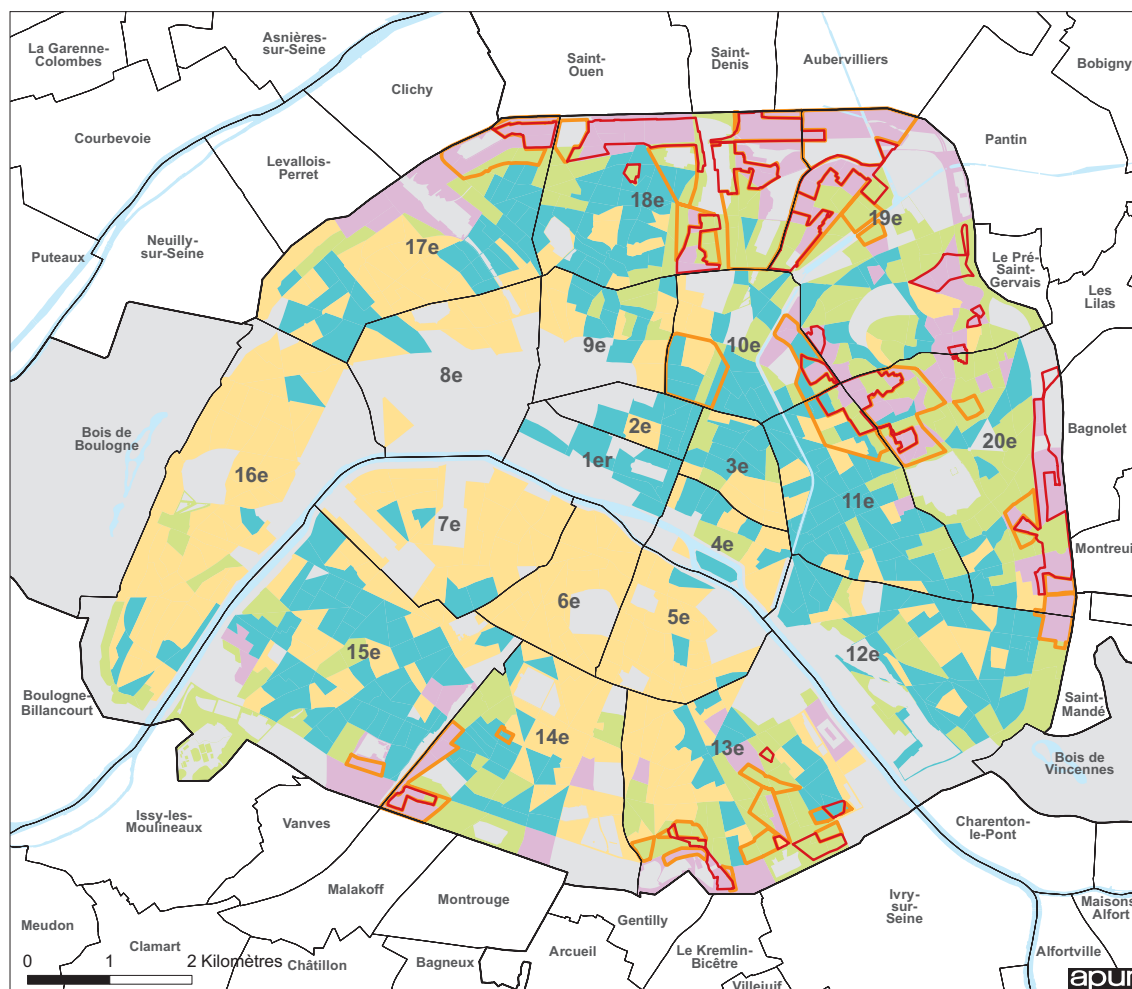
au chômage mais ont un logement autonome. Enfin 9 300 ne se déclarent pas au chômage mais n'exercent pas d'activité.

• 15 800 actifs ont terminé leurs études, ont un emploi mais vivent chez leurs parents

Ces jeunes viennent pour la moitié d'entre eux d'un milieu plutôt modeste puisque leurs parents sont locataires d'un logement social dans 44 % des cas. Quatre sur dix vivent au sein d'un foyer monoparental.

Cartographie des jeunesses

La diversité des profils se retrouve au niveau des quartiers parisiens. Une typologie a été construite afin de caractériser les différents quartiers de la capitale à partir des caractéristiques des jeunes qui y résident. Elle dessine une « géographie » de la jeunesse à Paris.



Les jeunes de 16 à 25 ans

Profil sur-représenté par rapport à la moyenne de Paris

- étudiants autonomes
- actifs autonomes
- élèves ou étudiants vivant chez leurs parents
- difficulté d'insertion et de décohabitation
- nouveau quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la population (Insee) - 2011

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.